

la jeunesse mais recherche leur collaboration. Les œuvres de jeunesse ont provoqué, de la part de groupes d'adultes intéressés à l'orientation des jeunes, une demande de conférenciers pour leur expliquer le fonctionnement du programme. Ce dernier a reçu un bon accueil et produit de bons effets, croit-on, sur les enfants qu'il a atteints. A la fin de l'année scolaire en juin 1947, environ 500,000 enfants auront entendu des conférenciers de la Gendarmerie. L'utilisation des pellicules cinématographiques est très répandue mais elles ne servent qu'à expliquer les autres aspects du programme.

La Gendarmerie accomplit aussi un travail bénévole inestimable en surveillant les facilités de récréation, en enseignant le secourisme, en entraînant des équipes de hockey et de balle au camp et en s'intéressant à un grand nombre d'autres initiatives de récréation. Cette phase des œuvres de jeunesse est conforme à l'idée que le surplus d'énergie des jeunes doit être orienté vers des voies saines et inspiratrices. Le mot d'ordre du programme est la collaboration entre la Royale Gendarmerie à cheval, les autres corps policiers et tous les organismes qui ont à cœur l'avenir de la jeunesse canadienne.

Section 2.—La police provinciale

La police provinciale du Québec.—La police provinciale du Québec veille au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans tout le territoire de la province qui s'étend de la limite provinciale entre l'Ontario et le Québec jusqu'aux îles de la Madeleine dans le golfe Saint-Laurent.

Ce corps policier, composé d'environ 600 hommes, est soumis à un directeur qui relève directement du procureur général de la province.

Afin de faciliter le travail, le territoire est divisé en deux zones presque égales désignées sous le nom de district de Montréal et district de Québec. Le bureau du directeur est situé à Montréal, celui du sous-directeur est à Québec. Deux assistants travaillent sous la direction de ces directeurs.

La police est elle-même constituée en trois sections: le corps des agents secrets, la gendarmerie et les officiers de la circulation; chacune de ces sections, dans les deux districts, relève d'un capitaine assisté d'un certain nombre de lieutenants et de sergents. Cette police qui, depuis plusieurs années, jouit d'une réputation enviable en raison de la façon dont elle maintient l'ordre sur les grandes routes du Québec et de son habileté remarquable à dépister les crimes, est en voie de réorganisation depuis trois ans. Dans cet intervalle, la patrouille des grandes routes effectuée à motocyclette a été graduellement remplacée par une équipe d'automobiles qui s'est révélée beaucoup plus efficace, particulièrement au cours des mois d'hiver.

La première installation d'un réseau de communication par T.S.F., à modulation de fréquence, desservant toute la province, a été faite dans le district de Montréal. Un poste principal est installé sur le sommet du mont Royal; il y transmet des ordres à des automobiles munies de la T.S.F. sur une étendue de 60 à 80 milles aux environs de Montréal. La radiodiffusion se fait sur la bande 35-22. Les statistiques ne sont pas encore connues pour le moment mais on peut facilement se faire une idée de la somme de travail accompli du fait que plus de 20,000 appels ont été transmis au moyen de l'antenne du poste principal de T.S.F. en 1946. Des sous-stations fonctionnent à chacun des huit ponts qui donnent accès à la cité de Montréal même ou permettent d'en sortir et un certain nombre d'automobiles, toutes munies d'appareils de T.S.F. à trois directions et à modulation de fréquence, font la patrouille des environs jour et nuit.